



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

51-341-02 Ékszerbecsüs

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Commissaire-priseur de bijoux
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- Identifier le type, la stylisation artistique, l'époque du bijou, objet d'art, ainsi que la structure de l'horloge;
- Identifier le matériau, la technique de préparation et d'ornement du bijou, objet décoratif ainsi que les caractéristiques de pierre précieuse;
- Utiliser les méthodes d'examen de métaux précieux plus simples ainsi que les méthodes d'examen instrumentalisées de pierres précieuses;
- Utiliser les protocoles pour l'identification de poinçon et de poinçonnage ainsi que des tableaux pour l'identification des pierres précieuses;
- Dénommer et décrire professionnellement les caractéristiques et l'état de l'objet mis en vente;
- Effectuer l'identification, l'estimation de la valeur et la valorisation des bijoux, objets décoratifs, pierres précieuses plus importantes;
- Poursuivre des activités d'achat en espèce;
- Poursuivre des activités de consignation, d'enchère et de commerce;
- Poursuivre des activités d'estimation de gage;
- Suivre de près les prix de marché liés à son domaine d'activité.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3616 Expert en œuvre d'art, évaluateur en dommage, expert de dommages

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministère des Affaires Économiques Nationales</p>																		
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 51 Qualification professionnelle partielle du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle non formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie: 4</p> <p>Niveau du CEC: 4</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																		
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2021.07.21</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Épreuve orale</td> <td style="width: 45%;">L'histoire de l'artisanat (bijoux, objets décoratifs, horloges), pierres précieuses, métaux précieux</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 20%; text-align: center;">40.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Identification, estimation de la valeur, réception des bijoux, objets décoratifs et pierres précieuses</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td style="text-align: center;">60.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Épreuve orale	L'histoire de l'artisanat (bijoux, objets décoratifs, horloges), pierres précieuses, métaux précieux	5		40.00	Épreuve pratique	Identification, estimation de la valeur, réception des bijoux, objets décoratifs et pierres précieuses	5		60.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5		
Épreuve orale	L'histoire de l'artisanat (bijoux, objets décoratifs, horloges), pierres précieuses, métaux précieux	5		40.00															
Épreuve pratique	Identification, estimation de la valeur, réception des bijoux, objets décoratifs et pierres précieuses	5		60.00															
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																	
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																		
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																			
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Décret Nr. 27/2012 (VIII.27.) du Ministère de l'Économie nationale concernant les exigences professionnelles et d'examen des qualifications relevant de la compétence du Ministre de l'Économie nationale, modifié par le Décret Nr. 12/2013 (III.28.).</p>																			

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 50 % Pratique: 50 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		300 heures
Niveau d'entrée requis: - Baccalauréat		
Modules d'exigences professionnelles: 10025-12 Gestion de l'unité commerciale 11388-12 Estimation de la valeur des bijoux, objets décoratifs et pierres précieuses 11392-12 Activité générale du commissaire priseur		
Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.		
Centre national de référence– NSZFH – http://nrk.nive.hu		
Chef de l'organisateur d'examen: Date de délivrance: 2021.07.21		CACHET